



Intermédiaire



7 heures



Présentiel &
Classe Virtuelle



Inter 850€
Intra 1800€



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Concilier vie privée et vie professionnelle sur le lieu de travail
- Assurer de façon durable la conformité des traitements RH et des outils
- Accéder en toute légalité à la messagerie ou au disque dur d'un salarié
- Identifier les technologies de cybersurveillance utilisées pour les traitements RH
- Encadrer le nomadisme et le télétravail : adopter les bons réflexes de sécurité
- Elaborer une charte : le type, la valeur d'une charte, les informations minimales, les pièges à éviter



PUBLIC

- Chargé de conformité et responsable RH



PRÉREQUIS

- Aucun prérequis

PROGRAMME

Module 1

1. Introduction

- Historique et contexte
- Le cadre légal
- Articulation entre RGPD et droit social : IRP et RGPD

2. Concilier vie privée et vie professionnelle

- Les pouvoirs de l'employeur
- Le droit à la vie privée au travail
- Le contrôle de l'utilisation de la messagerie et de l'internet au bureau

3. Assurer la conformité des traitements

- Nouveaux concepts : Accountability et Privacy by design
- Mots-clés et définitions
- Les principes fondamentaux
- Les bases juridiques

Module 2

5. Les traitements RH à l'épreuve des nouvelles technologies

- Les enjeux de la cybersurveillance
- Le traçage
- La vidéosurveillance
- La cybersurveillance par téléphonie
- La géolocalisation
- Les badges
- La biométrie

7. Élaborer une charte informatique

- Qu'est-ce qu'une charte informatique ?
- Intérêt d'élaborer une charte
- Contenu et valeur de la charte
- La charte informatique annexée au règlement intérieur ou au contrat
- Les clauses essentielles

4. Mettre en place les principaux traitements de données RH : de la gestion du recrutement à la gestion administrative du personnel

- Définir les finalités des traitements
- Identifier la ou les bases juridiques adéquates
- Identifier les données strictement nécessaires aux traitements
- Adapter les durées de conservation
- Respecter les droits des salariés
- Identifier les mesures techniques et organisationnelles appropriées

6. Les traitements RH et les nouvelles problématiques sécurité

- Nomadisme et télétravail
- La sensibilisation des membres du personnel au RGPD